



COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr

À compter de ce jour, le District sera fermé et joignable UNIQUEMENT par mail.

AGENDA DE LA SEMAINE



SOMMAIRE

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs	p. 5
Avis aux arbitres.....	p. 9
Avis aux éducateurs	p. 10
PV Bureau Comité de Direction ..	p.11
PV Commission Sportive.....	p. 19
PV CDA.....	p. 26
PV CDTIS	p. 30
PV Ethique	p. 38
PV UNAF 86.....	p. 40

PARTENAIRE DE LA SEMAINE

COMMUNIQUÉ DE LA FFF



COVID 19 : DÉCISION DE LA FFF CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

A la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la FFF a pris la décision de suspendre l'ensemble des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux du National 3, du National 2, de la D2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine, et des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins) jusqu'au mardi 1^{er} décembre.

Toutes les rencontres qui ne pourront se jouer durant cette période seront reportées à des dates ultérieures, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les championnats du National, de la D1 Arkema et de la D1 Futsal ne sont pas concernés par cette décision. Les matchs pourront donc se jouer, à huis clos.

Les rencontres internationales initialement prévues de l'Equipe de France, de l'Equipe de France Féminine et des Espoirs sont également maintenues.

Le monde du football se doit de participer à l'effort collectif pour lutter contre la deuxième vague de cette épidémie.

OFFRES D'EMPLOIS AU DISTRICT DE LA VIENNE

DERNIER JOUR POUR CANDIDATER
FICHES DE POSTES PAGE 5 ET 6



PARTENAIRE



Nos activités dans la Vienne :

- ♦ Réseaux d'énergie : Electricité, Gaz, Eau, Téléphone
- ♦ Eclairage public : maintenance, entretien et travaux neufs
- ♦ Eclairage de stade
- ♦ Eclairage de parkings
- ♦ Mise en valeur du patrimoine
- ♦ Signalisation tricolore

Siège social :
13 ZA de l'Anjouinière
86370 VIVONNE

www.ancelinreseaux.fr

Tél 05.49.62.92.90
Fax 05.49.62.92.91
ancelin.poitiers@ancelin-sa.fr



Nous intervenons auprès des collectivités, syndicats ou encore aménageurs via les deux entreprises qui nous constituent : Ancelin, dédiée aux infrastructures de **réseaux d'énergie** et Citeos Poitiers, pour la **partie lumières et équipements urbains dynamiques**.

Être un moteur d'innovation

Proche de nos clients, à leur écoute, nous aimons sortir des sentiers battus afin de proposer des solutions innovantes en phase avec leurs besoins et leurs attentes, comme l'aspiration ou les forages dirigés.

Sur les chantiers, nos collaborateurs sont équipés de solution de mobilité. Au-delà du gain de temps pris sur le remplissage de documents administratifs hebdomadaire, ces tablettes permettent des échanges plus rapides et simples avec nos clients et les services supports.



Saison 2020/2021 - Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Communiqué de la LFNA et des Districts de Nouvelle-Aquitaine

Ce mercredi 28 octobre les déclarations du Président de la République ont résonné douloureusement aux oreilles des dirigeants du football régional et départemental que nous sommes.

La conséquence immédiate de son discours est désormais inévitable : nous devons cesser notre jeu favori durant plusieurs semaines. Toutes les compétitions officielles - et ce dans toutes les catégories - sont désormais interrompues pour une durée qui nous sera imposée par les décisions conjointes des pouvoirs publics et des instances fédérales. La durée de cette interruption interviendra dans les jours à venir en fonction de paramètres que nous ne maîtrisons pas pleinement. Davantage d'informations et de précisions viendront compléter ce présent message dans les heures à venir.

Nos pensées premières vont aux malades, à leurs proches, aux soignants et à toutes les personnes qui luttent pour endiguer le fléau que constitue la propagation du coronavirus. Aujourd'hui, l'issue n'est pas perceptible mais elle viendra.

Ensuite, nous exprimons toute notre sympathie et notre solidarité pour les présidents, les dirigeants, les bénévoles qui, au sein des clubs, ont su prendre en mains les destinées de leur association en tenant bon la barre malgré des difficultés grandissantes. Nous avons courageusement lutté en respectant des protocoles sanitaires et en assumant des contraintes toujours plus poussées en matière de vestiaires, de buvettes et de conditions d'accueil en tous genres. Preuve est faite que les dirigeants des clubs de football, dans leur très grande majorité, sont des personnes sensées, responsables, compétentes et soucieuses prioritairement de la santé de leurs licenciés.

Enfin, et surtout, nous pensons à tous les pratiquants, joueuses, joueurs, éducatrices, éducateurs, accompagnantes, accompagnants, dirigeantes, dirigeants, déléguées, délégués, arbitres, qui vont être privés, à nouveau, durant plusieurs semaines, d'une passion inaltérable pour ce jeu magnifique qu'est le football.

Le temps n'est pas encore à la reprise, ni à la projection sur la suite des compétitions, encore moins à toutes supputations diverses. Le temps est à la solidarité, à l'unité et à l'entraide pour garantir aux clubs qu'ils ne seront pas seuls, que la ligue et les districts de Nouvelle-Aquitaine sont et seront à leurs côtés et que personne ne sera laissé à l'écart, à l'abandon et à la merci des conséquences de cette nouvelle crise.

Les président.e.s des districts puis le comité de direction de la LFNA se réunissent en urgence ce soir pour aborder les principales conséquences liées au confinement : assemblée générale, chômage partiel, formation technique, finances,...



Saison 2020/2021 - Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Communiqué de la LFNA et des Districts de Nouvelle-Aquitaine

La priorité est de s'assurer qu'aucun club ne se retrouve dans des difficultés telles que sa survie soit menacée. Que personne ne se prive d'alerter la ligue, son district. Nous sommes là et nous serons toujours là. Dans tous les cas, n'hésitez pas à nous solliciter.

Nous occuperons les prochaines semaines de confinement à proposer des défis ludiques, des formations à distance et des projets que nous n'avons pas toujours le temps de mener quand la compétition prend le dessus jour après jour.

Plus que jamais, nous restons à votre écoute quelles que soient vos craintes.

Nous souhaitons à chacune, chacun, bien du courage pour appréhender les difficultés des jours à venir lesquelles dépassent, et de très loin, les vicissitudes liées à l'absence de pratique du football.

Relativisons, respectons les règles, soyons pleins d'espérance et d'optimisme, croyons en un avenir plus serein. Le jeu reprendra comme il a toujours repris. A ce moment-là, vous serez là pour vivre un retour aux joies du terrain. Nous serons là pour vous accompagner et vous rendre agréable le chemin retrouvé des stades.

Le 29 octobre 2020

Le Président de la LFNA
Les Président.e.s des districts de Nouvelle-Aquitaine



AVIS AUX CLUBS

2 POSTES À POURVOIR AU DISTRICT DE LA VIENNE



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

Le District de la Vienne de Football recrute un (e) SECRETAIRE ADMINISTRATIF (VE)

Poste en CDD à temps complet (35h hebdomadaire) en remplacement d'une salariée
Du lundi 16 novembre 2020 au vendredi 30 avril 2021

Mission principale

- Organiser et suivre les compétitions départementales : séniors, jeunes, féminines, futsal, foot loisirs, foot à 8, ... (élaboration des calendriers et suivi administratif en lien avec les Commissions concernées).

Autres missions

- Effectuer des travaux de secrétariat (convocation et procès-verbaux de réunions, courriers divers, accueil physique et téléphonique,...)
- Participer à l'organisation générale du District (manifestations, « vie au quotidien », ...)

Compétences et prérequis

Maîtrise approfondie des logiciels informatiques : Word, Excel, Power Point, messagerie Outlook, ...

Disponibilité, rigueur, polyvalence et discrétion

Compétences complémentaires appréciées

Connaissance de la FFF et de ses instances régionales et départementales

Rémunération

1600€ brut mensuel (catégorie A de la CCPAAF) + dispositions conventionnelles

Candidatures (lettre de motivation + CV) à adresser,
avant le samedi 31 octobre 2020 dernier délai,
au District de la Vienne de Football,
à l'attention de Monsieur le Président

Soit par mail : auranga@foot86.fff.fr

Soit par courrier : 1 rue François PRAT, 86000 POITIERS



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

Le District de la Vienne de Football recrute un (e) AGENT D'ENTRETIEN POLYVALENT

Poste en CDI à temps partiel (80% - 28h hebdomadaire)

Date de prise de fonction : lundi 16 novembre 2020

Missions principales

- Ménage des locaux (50% du poste)
- Petits travaux de maintenance et entretien des espaces verts
- Préparation logistique des réunions et manifestations
- Gestion courante (courrier, courses,...)
- Aide au secrétariat (tâches administratives simples)

Compétences et prérequis

- Etre titulaire du permis B
- Autonomie et Sens de l'organisation
- Rigueur dans le travail et Discrétion
- Disponibilité
- Connaissance des logiciels informatiques : Word, Excel, messagerie Outlook, ...

Rémunération

1280€ brut mensuel (catégorie A de la CCPAAF) + 13^{ème} mois

Candidatures (lettre de motivation + CV) à adresser,
avant le samedi 31 octobre 2020 dernier délai,
au District de la Vienne de Football,
à l'attention de Monsieur le Président

Soit par mail : auranga@foot86.fff.fr

Soit par courrier : 1 rue François PRAT, 86000 POITIERS



« LE CORNER » : UNE PLATEFORME DÉDIÉE AUX ACHATS D'ÉQUIPEMENTS EN LIGNE

La Fédération Française de Football poursuit sa politique d'innovation et présente Le Corner, une plateforme d'achats d'équipements en ligne destinée à ses clubs, ses districts et ses ligues.

Exclusivement réservé aux clubs de la Fédération, districts et ligues, le Corner permet de commander du matériel sportif, paramédical et bureautique, des produits destinés à leurs clubs-houses (mobilier, électroménager, jeux) à des prix négociés par la FFF, ainsi que des produits exclusifs FFF.

[CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR LA VIDÉO TUTO](#)

ORGANIGRAMME GENERAL CLUB

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »). Merci de compléter l'ensemble des organigrammes disponibles sur notre site internet et transmis via Zimbra le vendredi 11 septembre et de les retourner par retour de mail **AVANT le Lundi 2 Novembre**.

ARBITRE AUXILIAIRE

Une formation Arbitre Auxiliaire sera organisée par le District quand les mesures et les conditions sanitaires le permettront. Si vous avez des personnes intéressées par cette formation, il faut nous envoyer un mail avec le nom de/des personnes(s) intéressé(es).

COORDONNÉES SUR LE SITE DU DISTRICT : DÉMARCHE À SUIVRE

Plusieurs difficultés nous sont remontées concernant la marche à suivre pour faire apparaître les coordonnées des différents membres d'un club dans l'onglet « Clubs » sur notre site internet.

La publication de ces coordonnées est remise à zéro automatiquement à chaque début de saison.

Voici la marche à suivre :

- 1- Dans Footclubs, se rendre dans « Organisation », « membres du club ».
- 2- Cliquez sur le ou les nom(s) de(s) la/les personne(s)
- 3- Dans « contacts », vérifier que la diffusion est en « diffusables » (email et numéro de téléphone)
- 4- Répéter pour chaque personne où vous souhaitez faire apparaître ses coordonnées

La diffusion est effective quelques temps après sur notre site internet.

Il apparaît important que chaque club diffuse les coordonnées de plus d'une personne (indispensable pour l'astreinte arbitres du week-end)

COVID-19 : COMMENT RENSEIGNER LE RÉFÉRENT COVID DANS FOOTCLUBS ?

Ci-dessous la marche à suivre pour renseigner le référent Covid dans Footclubs.

Menu → Organisation → Membres du club → Ajouter un nouveau membre → Titre « Référent Covid » à compléter



CONTACT ARS VIENNE

Si cas avéré positif et avant d'initier la moindre démarche (test), il vous faut contacter l'ARS de la Vienne, qui vous communiquera la procédure à suivre.

Mail : ars-dd86-alerte@ars.sante.fr

Téléphone : 05-49-44-83-53

LE CREDIT AGRICOLE (RE) LANCE UNE OPÉRATION DE CROWDFUNDING

En cette période de rentrée sportive, le Crédit Agricole lance sa seconde opération de crowdfunding pour les projets sportifs.

L'objectif de cette action est simple : soutenir la reprise du sport amateur.

En partenariat avec Tudigo, un spécialiste du crowdfunding local, **une plateforme de financement participatif est ouverte du 14 septembre au 13 décembre.**

Sur cette plateforme, chaque association/club pourra poster un projet.

Ce projet doit impérativement être autour d'une des 3 thématiques suivantes pour être retenu :

- Achat de matériels sportifs et/ou infrastructures ;
- Action portant sur la citoyenneté, l'égalité des chances et la formation ;
- Organisation de manifestations collectives, tournois ou animations.

Comment ça se passe au niveau du calendrier ?

Jusqu'au 31 octobre, vous pouvez déposer en 2 minutes votre projet sur : <https://ca-sport.tudigo.co/>

Ensuite, un coach de la plateforme vous recontactera et vous aidera à préparer votre campagne de crowdfunding.

L'année dernière, **un club du District d'Indre-et-Loire a récolté 3 065€** pour son projet, 2 637€ via sa campagne de crowdfunding + un abondement supplémentaire de 428€ car le projet a reçu le prix coup de cœur foot du Crédit Agricole.

Vous pouvez retrouver l'interview du porteur de projet ici : <https://cutt.ly/crowdfunding-sportif>

En cas de question, vous pouvez bien évidemment vous rapprocher de votre conseiller Crédit Agricole ou de l'agence la plus proche.



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

MODIFICATIONS LOIS DU JEU 2020/2021

Vous trouverez ci-dessus (voir dans « avis aux clubs) des supports simples et synthétiques présentant les modifications des lois du jeu pour la saison 2020/2021. Vous trouverez sur notre site internet (*Documents* → *Documents Généraux* → *Arbitrage*) le document complet éditée par l'IFAB concernant ces modifications.



AVIS AUX EDUCATEURS

ORGANIGRAMME GENERAL CLUB

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »). Merci de compléter l'ensemble des organigrammes disponibles sur notre site internet et transmis via Zimbra le vendredi 11 septembre et de les retourner par retour de mail **AVANT le Lundi 2 Novembre**.

BASICS

Les dernières versions des Basics, incluant les modifications concernant le protocole COVID), sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Technique.



**TOUS LES PROCÈS VERBAUX À SUIVRE ONT ETÉ RÉDIGÉS AVANT LES ANNONCES
GOUVERNEMENTALES ET LA SUSPENSION DES COMPÉTITIONS**

COMITÉ DE DIRECTION

PV N°8

Réunion du lundi 12 octobre 2020

Présidence : M. Stéphane BASQ

Présents : Mmes Karine GAVOIS - Béatrice MATHIEU - Maryse MOREAU - Sylvie TESSERAU
MM. Jean Michel APERCE - Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAULT - Serge BIBARD - Jacques DANTAN
- Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Daniel GUERIN - Jean Michel
GUILLET - Patrice HERAULT - Laurent LARBALETTE - Eric MAIOROFF - Jean Louis OLIVIER - Jean Paul
PEYNET - Christian SAVIGNY

Excusé : M. Laurent ROHARD

Assiste : Mme Adeline URANGA, Directrice Administrative

APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le procès-verbal n°7 du Comité de Direction du lundi 14 septembre 2020 paru sur le journal Foot n°469 du vendredi 18 septembre 2020 est adopté à l'unanimité

CIVILITES

Félicitations

Le Comité de Direction félicite :

- M. Joël DESVIGNES, dirigeant et ancien président de l'AM.S. Mignaloux Beauvoir de 2007 à 2012 pour l'attribution de la médaille d'Or de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances :

- au club de St Savin et à la famille de Nathan LAVAUD, joueur suite à son décès accidentel,
- au club de Sillars et à la famille de Ludovic NICOLET, joueur suite à son décès accidentel,
- au club de Ceaux La Roche et à la famille d'Arnaud BERTHELLEMY, joueur suite au décès de sa fille Auxanne.

Rétablissement

Stéphane BASQ donne quelques nouvelles rassurantes de l'état de santé du Docteur Patrice DUCHENE. Il récupère au fil des mois et a besoin de repos. Nous lui souhaitons un très prompt rétablissement.



INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS du PRESIDENT

➤ Personnel

Le Président informe les membres du Comité du

- remplacement d'Adeline URANGA pendant son congé de maternité de novembre à mi avril
- recrutement d'un agent d'entretien polyvalent et administratif sur un emploi non complet (80%).

Les deux offres d'emploi seront publiées sur le site du District et dans le journal Vienne Hebdo, ainsi qu'à Pôle Emploi pour le poste d'agent d'entretien polyvalent et administratif.

➤ Fonds d'Aide au Football Amateur

L'enveloppe du F.A.F.A. pour la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine est réduite de 61%, pour arriver à un montant de 385 000 €. La priorité sera donnée aux dossiers déjà enregistrés la saison dernière mais non subventionnés, notamment Lençloître et St Julien l'Ars

➤ Formation Accompagnateur Label

Vanessa JUGE (CTR DAP) et François JOSSE (CTD DAP) ont dispensé une formation d'accompagnateur Label (Ecole Féminine de Football, Label Jeunes FFF, Label Séniors,...) pour les membres de la commission Labellisation du District.

La date limite de dépôt des dossiers pour les clubs est fixée au 15 janvier 2021 sauf pour le Label Séniors où l'ouverture de la nouvelle saison s'effectuera au 15 novembre pour une clôture au 31 décembre 2020.

➤ Rendez-vous avec Anthony BROTTIER

Le Président va solliciter un rendez-vous avec Anthony BROTTIER, vice-président en charge des Sports de Grand Poitiers.

➤ Désignation de la Secrétaire Générale pour interjeter appel des décisions disciplinaires

Stéphane BASQ propose aux membres du Comité de désigner Béatrice MATHIEU, secrétaire générale du District, pour interjeter appels des décisions disciplinaires et réglementaires.

Le Comité de Direction valide cette proposition.

➤ Compétitions

Lors des rencontres de championnat départemental, certains membres du Comité de Direction ont constaté que le port du masque n'était pas toujours respecté autour du terrain. Les clubs sont invités à afficher les gestes "barrière" à l'entrée et au sein du stade.



INFORMATIONS de la SECRETAIRE GENERALE

➤ **Assemblées Générales Elective - Ordinaire et Financière du samedi 12 septembre 2020 à la Caisse Régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou à Poitiers Touffenet**

Les assemblées générales ont été suivies par des représentants de clubs et se sont déroulées en présence de Messieurs :

- Samuel GABORIT, Administrateur du Crédit Agricole Touraine Poitou
- Sacha HOULIE, député
- Patrick GIRARD, Président du C.D.O.S.

Les clubs absents ci-dessous seront amendés, conformément au règlement financier du District :

- 7 absences consécutives aux A.G. : Vellèches => 328 €
 - 6 absences consécutives aux A.G. : Angles sur Anglin => 282 €,
 - 2 absences consécutives aux A.G. : Beuxes => 94 €, Bonnes => 94 €, Châtellerault Réunionnais => 94 €, Coussay en Mirebeau => 94 €, Crotelle => 94 €, la Trimouille (Jeunes) => 54 €
 - 1 absence : Archigny Foot Loisirs => 26 €, EDF GAZELEC => 26 €
- Availles Limouzine => 47 €, Châtellerault C9 => 47 €, La Chapelle Viviers => 47 €, Les Ormes => 47 €, Les 3 Moutiers => 47 €, Monts sur Guesnes => 47 €, Mouterre Silly => 47 €, Brion St Secondin => 57 €, Châtellerault Portugais => 67 €, Chauvigny => 107 €

Ci-dessous le résultat du vote pour l'élection au Comité de Direction du District de la Vienne de Football :

Sur les 156 clubs (792 voix) que comptabilise le District, 130 clubs (700 voix) étaient présents. 54 pouvoirs donnés, pour 43 d'entre eux à un dirigeant du même club et 11 à un dirigeant d'un autre club.

Nombre de votants : 127 clubs (688 voix)
 Bulletins nuls : 22 clubs (117 voix)
 Suffrages exprimés: 105 clubs (571 voix)

La majorité absolue étant de 287 voix, la liste conduite par Stéphane BASQ a été élue.

Le Président remercie très chaleureusement les représentants de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou pour le prêt de la salle de conférence.

Tous les points abordés lors de ces assemblées générales seront détaillés dans le Journal Vienne Hebdo spécial compte rendu.

➤ **Demandes de subvention A.N.S 2020**

Le District a déposé une demande de subvention au titre de la part territoriale 2020 auprès de l'Agence Nationale du Sport. Après avis de la commission fédérale, une subvention de 11 000 € a été accordée au titre de l'année 2020 pour les actions ci-dessous :

- Développement d'une offre de foot en marchant 2 000 €



• Formation aux gestes de premier secours	1 000 €
• Promotion et développement du football féminin et de la féminisation	1 000 €
• Développement des pratiques du football	1 000 €
• Opération "si on jouait au foot"	1 000 €
• Développement de la pratique Futsal	1 000 €
• Développer la structuration des clubs	1 000 €
• Favoriser l'accès à la pratique du football aux personnes en situation de handicap	1 000 €
• Lutte contre les incivilités et la violence	1 000 €
• Promotion des valeurs du sport et du Fair Play	1 000 €

➤ **Cotisation membres indépendants**

Le District a enregistré le paiement de la cotisation membre individuel de MM. Dominique CANTET, Daniel COLIN, Patrick ECALLE, Marc LAVAUD, François PAIREMAURE, Jean Louis RIDEAU.

➤ **Dissolution du groupement**

Les clubs de Coussay les Bois et Pleumartin la Roche Posay ont transmis un courrier de dissolution du groupement de jeunes Val de Gartempe et Creuse. Le Comité en prend acte.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

A l'issue de l'installation du Comité de Direction, un appel à candidature a été lancé auprès des clubs pour la création des commissions. De nombreuses candidatures ont été déposées. Le Comité s'en félicite ce qui témoigne de l'intérêt pour les travaux et les réflexions conduites par les instances départementales et une volonté d'implication de tous. Vu leur nombre très important, toutes n'ont pas été retenues; cependant elles sont conservées afin de pouvoir leur faire appel pour les groupes de travail à venir.

Le Comité remercie l'ensemble des candidats et souhaite la bienvenue aux nouveaux entrants dans la Maison du Football.

Voir annexe 1

PLAN D'ACTIONS

Un groupe de travail composé de Stéphane BASQ, Philippe BARRITAU, Bruno DUPUIS, Jean Michel GUILLET, Laurent LARBALETTE, Jean Paul PEYNET va élaborer un questionnaire qui sera adressé aux clubs afin de connaître leurs propositions.

Le plan d'actions sera ensuite présenté aux clubs lors de l'assemblée générale annuelle.



REGLEMENT DEROGATOIRE COVID-19

Le Comité valide le règlement dérogatoire COVID-19 et le Président Stéphane BASQ va transmettre un courrier aux clubs les informant de sa mise en place à compter du 31 octobre pour les séniors et les Jeunes.

POINT SUR LES COMPETITIONS

➤ Séniors

- Au 12 octobre, seulement 2 matchs en retard non positionnés à ce jour.
- La Commission Sportive, Litiges et Contentieux propose au Comité :
 - ✓ le maintien de la Coupe Tassin pour les équipes évoluant en R2 et R3 éliminées de la Coupe de France et suite à la suppression du Challenge R2 - R3.
 - ✓ un championnat Départemental 6 avec en 2^{ème} phase : 4 poules de 6 au 1er niveau et 4 poules de 6 au 2^{ème} niveau, contrairement à ce qui était initialement prévu au règlement.

Le Comité de direction valide ces propositions.

➤ Jeunes

- En U17 / U18 , sur deux journées de championnat effectuées, la commission des jeunes enregistre déjà 3 forfaits généraux dont 2 dans la même poule lors de la 1^{ère} journée
- Il est à noter une perte d'effectif en U15 avec un forfait en D1 et un effectif stable pour la catégorie U13.
- La commission déplore le trop grand nombre de modifications tardives en U11 et enregistre 8 équipes en moins.

FONDS NATIONAL DE LA SOLIDARITE

Le dispositif Fonds National de Solidarité est arrivé à son terme et la quasi-totalité des clubs de la Vienne se sont inscrits afin de bénéficier d'une aide de 10 € (7 € de la FFF - 1,50 € Ligue et 1,50 € du District) par licencié. Le montant a été versé sur le compte club pendant l'été.

TOUR DE TABLE

Daniel GUERIN : 20 clubs se sont engagés en Critérium à 8, ce qui a permis la constitution de 4 poules de 5 équipes. Le début de la compétition est prévu au 22 octobre 2020.

Il est porté à la connaissance des clubs que la mixité est autorisée dans cette compétition.



Pour la 2^{ème} phase, il est envisagé un 1^{er} niveau avec 2 poules de 6 et un 2^{ème} niveau avec 2 poules de 4.

Une réunion avec les clubs est prévue en fin d'année.

Dominique GIRAUD précise au Comité que 24 équipes se sont engagées en Foot Loisir.

Jean Michel GUILLET fait part des difficultés rencontrées par les clubs lors de la connexion à la Feuille de Match Informatisée.

Pour limiter ces dysfonctionnements, un rappel a déjà été effectué auprès des clubs pour :

- réaliser la préparation d'avant match (recevant et visiteur) sur ordinateur,
- supprimer les habilitations FMI pour les utilisateurs qui n'ont pas d'équipes rattachées à leur compte,
- supprimer les habilitations FMI pour le football d'animation, non concerné cette saison.

Karine GAVOIS se félicite de la désignation d'arbitres sur les matchs de Foot à 8 Féminines.

Elle souhaite qu'une communication sur les nouvelles équipes féminines soit publiée sur le site du District afin d'encourager et promouvoir le football féminin.

Sébastien AUBINEAU a encadré, avec Jordan MORISSON, la Formation Initiale d'Arbitre au CREPS de Boivre. Suite à cette formation, 12 candidats arbitres ont passé l'examen le samedi 10 octobre 2020 dont une arbitre féminine indépendante,

La Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage va effectuer une formation pour les nouveaux accompagnateurs.

L'U.N.A.F. 86 est désormais co-présidé par Patrick RIVIERE et Jonathan MAINGUENEAU. Le Président et les membres du Comité de direction les félicite chaleureusement et leur souhaitent bon vent.

Eric MAIOROFF informe les membres du Comité de la tenue de l'A.G. de l'Amicale des Educateurs le samedi 17 octobre 2020 au District.

Serge BIBARD demande que l'Amicale des Educateurs lui communique la liste de ses membres.

Il porte à la connaissance des membres du Comité de l'arrivée d'un nouveau plan comptable, avec la déclaration des contributions volontaires, à compter du 1er janvier 2021.

Patrice HERAULT précise que l'abondement de 20% pour les clubs justifiant d'une activité féminine est supprimé.

D'autre part, le contrôle des éclairage E3 et E4 est terminé.

Jean Louis OLIVIER : suite à la réunion de la commission du Statut de l'Arbitrage, il est recensé 38 clubs départementaux et 6 clubs (régionaux et nationaux) en infraction avec le Statut de l'Arbitrage.

Bruno DUPUIS regrette les difficultés rencontrées pour trouver un terrain synthétique sur le Grand Poitiers pour l'organisation des tests physiques des arbitres.

Jean Paul PEYNET propose qu'un rappel régulier des consignes sanitaires soit effectué aux présidents de clubs notamment pour des notions de sécurité et de responsabilité liés à la COVID-19.



ACTIVITES REALISEES

Vendredi 4 septembre 2020

✓ **Formation à la feuille de Match Informatisée pour les équipes 1 accédant en Départemental 5**

Participation de 6 personnes de 5 clubs : Mickaël BITAUDEAU (Monts sur Guesnes), Jean Claude BOURDON et Gaëtan VIGNOL (Usseau), Christophe DANIEL (Sanxay), Dany FUMOLEAU (Saulgé), David GRIGNON (Colombiers),

Encadrement : Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA

Samedi 5 septembre 2020

✓ **Réunion des clubs de jeunes à la Faculté des Sports de Poitiers**

Participation de 57 personnes de 58 clubs : Arnaud AUGEREAU (Poitiers ASAC), Emilie AURY (Beaumont), Bruno BAILLERGEAU (Nord Vienne), Bernard BEYLIER (Nouaillé), Patrice BLANC (Jaunay Clan), Anthony BONIN (Vendelogne), Ben Yamina BOURAS (Ozon), Sofiane CHALLAL (Fontaine le Comte), Jean Pierre CHAUMET (G.J. Vallée Vienne et Moulière Chauvigny), Tristan COGNEE (Chasseneuil St Georges), Dominique COTTET (St Savin St Germain), Véronique DANIEL (Lusignan), Bruno DECOURT (Château Larcher), Yoann DEGUEULE (Leignes sur Fontaine), Christian DELCEL (S.O. Châtelleraut), Guillaume DEVAUD (Vouneuil sous Biard), Sébastien DORAT (Dissay), Fabrice DUGAST (Vivonne), Gérard DUPEIX (Bonneuil Matours), Mickaël FELIX (G.J. Val de Vonne), Ludovic FORTIN (St Benoît), Sylvain GIRAUD (Poitiers St Eloi), Serge GROLEAU (Antoigné), Emmanuel GUICHARD (Mignaloux Beauvoir), Jean Michel GUILLET (St Maurice Gençay), Benoît HEBRAT (Cissé), Denis HOREAU (Neuville), Léa JOLY (Cenon sur Vienne), Jean Michel LACAMPAGNE (Vouillé), Frédéric LASNIER (Nieuil l'Espoir), Tony LEDOUX (Naintré), Alain LE DREAU (Vouneuil sur Vienne), Melvin LE GUYADEC (Poitiers CEP 1892), Abdelaziz MASROUR (Stade Poitevin F.C.), Jean Philippe MERCIER (La Pallu), Anthony METIVIER (Mirebeau), Delphine MORISSET (Senillé St Sauveur), Pascal PAINAULT (Fleuré), Nicolas PAYNOT (Montamisé / Sèvres Anxaumont), Carole PIC (Ligugé), Pascal POUPARD (Quinçay), Nadège RABOISSON (Poitiers 3 Cités), Eric RAHAJARIZAFY (G.J. Avenir 86), Mickaël REYMANN (Migné Auxances), Maxime RIBREAU (L'Envigne), Tony RICHARD (ASM), Stéphane ROBIN (Smarves Iteuil), Patrice ROCHEREAU (Aslonnes), Grégory SAUVION (Valdivienne), Etienne SERADIN (Pouillé Tercé), Patrick SERREAU (Thuré Besse), Franck SERVOUZE (Montmorillon), Baptiste SICOT (G.J. Foot Sud 86), Ludovic SICOT (Latillé), Marie TEXIER (Availles en Châtelleraut), Frédéric TURBEAU (G.J. 3 Vallées 86), Sandrine VERMOND (Buxerolles),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Philippe BARRITAU, Jacques DANTAN, François JOSSE (CTD DAP), Chantal et Jean Paul PINTAULT, Sylvie TESSEREAU et Adeline URANGA (Directrice Administrative).

Le District remercie M. Aurélien PICHON pour le prêt de la salle.

Samedi 19 septembre 2020

✓ **Formation à la Feuille de Match Informatisée des équipes 1ère de Départemental 6 au District**

Participation de Mathieu BALESTRAT (arbitre District), Charlène BOCCARD et Yann RIBREAU (St Gervais les 3 Clochers).

Encadrement : Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA (Directrice Administrative)



Vendredi 2 au dimanche 4 octobre 2020

✓ **Formation initiale d'arbitres au C.R.E.P.S. de Boivre**

Participation de 21 personnes de 15 clubs : Sorin Radu BERCIU (Châtillon sur Thouet), Haoussouba CAMARA, Ibrahima Kalil CAMARA et Floryan GABORIEAU (Poitiers 3 Cités), Maximilien CIGALA (Villemagnan), Sébastien GIRAULT et Jonathan GUERIN (Pleumartin La Roche Posay), Teddy LAGRANGE (Vouzailles), Mohamed LAHYAN et Sosthène SIMON (Stade Poitevin), Jules LAYET DAURON (Mirebeau), Matthieu LEMOINE (indépendant), Yoann LIGONNIERE (Marsais), Max MESSENGER (Marigny St Léger), Cheick El Kébir MOHAMED ABDALLAHI (Bressuire), Silvino PENA BASTO (Azay le Brûlé), Elodie PEREIRA VAZ (indépendante), Emmanuel PINEAU (Blanzay), Sébastien PRIMAULT (Val de Boutonne), Mouray SAID (Poitiers Gibauderie), Lilian TERRONES (Coussay les Bois).

Encadrement : Sébastien AUBINEAU et Jordan MORISSON

Samedi 10 octobre 2020

✓ **Examen d'arbitres stagiaires au District**

9 reçus : Sébastien GIRAULT et Jonathan GUERIN (Pleumartin La Roche Posay), Mohamed LAHYAN et Sosthène SIMON (Stade Poitevin), Matthieu LEMOINE (indépendant), Max MESSENGER (Marigny St Léger), Elodie PEREIRA VAZ (indépendante), Emmanuel PINEAU (Blanzay), Lilian TERRONES (Coussay les Bois).

3 non reçus : Ibrahima Kalil CAMARA et Floryan GABORIEAU (Poitiers 3 Cités), Mouray SAID (Poitiers Gibauderie).

Encadrement : Sébastien AUBINEAU et Bruno DUPUIS

✓ **Formation des accompagnateurs Labels**

Participation de 9 personnes : Patrice BILLY, Patrice ECALLE, Claude HEBRAS, Elise LEMEE, Béatrice MATHIEU, Christian SAVIGNY, Christian SEIGNEURIN.

Jean Marc LAVILLE et Patrick MACHEFER du District des Deux Sèvres

Encadrement : Vanessa JUGE et François JOSSE

Prochain Comité : sur convocation

Le Président

Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale

Béatrice MATHIEU



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 28 octobre 2020 Procès-verbal n° 09

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Roger GAULT, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean - Louis OLIVIER et François PAIREMAURE.
Excusé M. Didier DANIEL

Approbation du PV n° 08 sans modification

RAPPEL IMPORTANT

La Commission demande la plus grande vigilance :

- aux arbitres (officiels et bénévoles) au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre
- aux capitaines et à l'encadrement des équipes avant la signature de la feuille de match

sur les remplacements et joueurs ou joueuses blessés

En cas de problème pour l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée, les clubs doivent obligatoirement envoyer un rapport FMI (disponible sur le site du District).

ATTENTION : compte tenu des circonstances actuelles, les matchs non joués pour cause de Covid peuvent être donnés à jouer dès le week-end suivant (sous peine de match perdu par pénalité aux équipes qui refusent)

ARRÊTES MUNICIPAUX

- Avoilles en Châtelleraut (pas de match sur le terrain annexe et 1 seul match sur le terrain honneur le 25/10/20)

- Abrogation de l'arrêté municipal suivant : Jaunay-Marigny (du 16/10/20 au 02/11/20 sur le terrain annexe du bourg)

SAISON 2020 - 2021 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1		1	12/09/20	22875661	Chasseneuil St Georges(1)	Migné Auxances (2)		11/11/20
D1		1	13/09/20	22875666	Ozon (1)	Smarves-Iteuil (1)	Coupe de France	11/11/20
D1		3	04/10/20	22875675	Poitiers 3 cités (1)	Migné Auxances (2)	Coupe de France	à fixer
D1		3	04/10/20	22875680	Usson L'Isle (1)	Smarves-Iteuil (1)	Coupe de France	à fixer
D2	B	3	04/10/20	22876574	Montmorillon (3)	Jaunay Clan (1)	Coupe de France	11/11/20
D2	B	5	18/10/20	22876592	Mignaloux Beauvoir (2)	Leignes sur Fontaine (1)		11/11/20



D3	A	1	13/09/20	22876743	ASM (1)	La Pallu (1)		11/11/20
D3	A	6	25/10/20	22876775	Coussay les Bois(1)	Oyré Dangé (2)		11/11/20
D3	A	6	25/10/20	22876778	St Léger de Montbrillais (1)	Leigné sur Usseau (1)		11/11/20
D3	B	1	13/09/20	22876875	Vouillé (1)	Civaux (1)		11/11/20
D3	B	5	17/10/20	22876904	St Savin St Germain (2)	Mazerolles Lussac / Sillars (1)	Match en retard de Régional 2	11/11/20
D3	C	1	13/09/20	23142488	Brion St Secondin (2)	Chasseneuil St Georges(2)		11/11/20
D3	C	5	18/10/20	23142516	Fleuré (2)	Brion St Secondin (2)		à fixer

D4	A	6	25/10/20	22877171	Cemay St Genest (2)	L'Envigne (2)		11/11/20
D4	C	6	25/10/20	22877434	Montmorillon (4)	Jardres (1)		11/11/20
D4	D	1	13/09/20	22877536	Brion St Secondin (3)	Valence en Poitou OC (2)	Maintien de Lusignan (2) en D3	11/11/20
D4	D	1	13/09/20	22877539	Croutelle (1)	Pressac (1)	Coupe de France	11/11/20

D5	A	6	25/10/20	22877829	Beuxes (1)	Sammarcolles / Mouterre Sully (1)		11/11/20
D5	A	6	25/10/20	22877831	Cemay St Genest (3)	Mirebeau (2)		11/11/20
D5	A	6	25/10/20	22877832	L'Envigne (3)	Vouzailles (1)		11/11/20
D5	B	6	25/10/20	22878053	Leigné sur Usseau (2)	Oyré Dangé (3)		11/11/20
D5	C	1	13/09/20	22878157	Chasseneuil St Georges(3)	Dissay (2)		11/11/20
D5	D	3	04/10/20	22878388	Civaux (3)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	11/11/20
D5	E	1	13/09/20	22878508	Blanzay (1)	Vivonne (3)	Maintien de Lusignan (2) en D3	11/11/20
D5	E	1	13/09/20	22878509	Sommières St Romain (2)	Rouillé (2)		11/11/20
D5	F	1	12/09/20	22878645	Smarves Iteuil (2)	Vouillé (2)		11/11/20
D5	F	6	25/10/20	22878671	Poitiers Beaulieu (1)	Béruges (2)		à fixer
D5	F	6	25/10/20	22878674	Nouaillé (4)	Fontaine le Comte (3)		11/11/20

SAISON 2020 - 2021 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D2		1	13/09/20	22935392	Stade Poitevin (1)	Dissay (1)		11/11/20
Fém D2		5	25/10/20	22935410	Nieuil l'Espoir (1)	L'Envigne (1)		11/11/20
Fém D2		5	25/10/20	22935413	Ste Eanne (1)	Dissay (1)		à fixer

U11/U13	A	1	03/10/20	23261731	Thouars (1)	Parthenay Viennay (1)		au plus tard le 28/11/20
U11/U13	A	2	10/10/20	23261737	Pays Argentonnois / Essc (1)	Thouars (1)		au plus tard le 28/11/20
U11/U13	B	1	03/10/20	23261760	Vicq sur Gartempe (1)	Poitiers Asac (1)		au plus tard le 28/11/20
U11/U13	C	1	03/10/20	23261704	Migné / Buxerolles (1)	La Chapelle Bâton (1)		au plus tard le 28/11/20
U11/U13	D	1	03/10/20	23261801	Niort Chamois (1)	Venise Verte (1)		au plus tard le 28/11/20

SAISON 2020 - 2021 : MATCHS de COUPES ou CHALLENGES REMIS

Coupe ou Challenge	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Challenge des Réserves	1	20/09/20	23094100	Béruges (2)	Croutelle (2)		11/11/20



SAISON 2020 - 2021 : MATCHS de CHALLENGE du POITOU FÉMININE REMIS							
Coupe ou Challenge	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Challenge du Poitou	1	11/10/20	23281998	Vicq sur Gartempe (1)		Vrères St Léger (1)	01/11/20 à 13H15

SAISON 2020 - 2021 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN A REJOUER								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
D2	A	6	25/10/20	22875967	Marigny St Léger (1)	Cernay St Genest (2)	Match arrêté pour terrain impraticable	11/11/20
D4	D	6	25/10/20	22877567	Brion St Secondin (3)	Croutelle (1)	Match arrêté pour terrain impraticable	à fixer
D5	C	6	25/10/20	22878183	Availles en Châtelleraut (3)	Colombiers (1)	Match arrêté pour terrain impraticable	11/11/20
D5	D	6	25/10/20	22878409	Journet / La Trimouille (1)	Leignes sur Fontaine (2)	Match arrêté pour terrain impraticable	11/11/20

SAISON 2020 - 2021 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ A REJOUER								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Fém D1		5	25/10/20	22935102	Châtelleraut SO (2)	Pays Thénezéen (1)	Match arrêté pour terrain impraticable	11/11/20

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

ACG Foot Sud 86	La Chapelle Viviers	Payroux Charroux Mauprévoir
Antran	La Pallu	Poitiers 3 cités
Avanton	Latillé	Poitiers Asac
Beaumont St Cyr	Ligugé	Poitiers Baroc
Béruges	Loudun	Pressac
Bonnes	Lusignan	Rouillé
Buxerolles	Marigny St Léger	Smarves Iteuil
Cernay St Genest	Mazerolles-Lussac	St Christophe
Chasseneuil St Georges	Mirebeau	St Savin St Germain
Civaux	Moncontour	Usson l'Isle
Colombiers	Montmorillon	Valdivienne
Fleuré	Naintré	Vicq sur Gartempe
Jardres	Neuville de Poitou	Vouneuil sur Vienne
Jaunay Clan	Oyré Dangé	

DEPARTEMENTAL 2

Match n° 22875967 : Marigny St Léger (1) – Cernay St Genest (1) en poule A du 25/10/20

Match arrêté à la 45^{ème} minute pour terrain devenu impraticable.

Les frais d'arbitrage de M. GARDAIS Flavien sont pris en charge par le District.

Le match est donné à rejouer le 11/11/20.

Dossier classé.



DEPARTEMENTAL 3

Match n° 22876903 : Naintré (2) – Poitiers Cep (1) en Départemental 3 poule B du 17/10/20

Courriel du club de Naintré (26/10/20 à 09h53) confirmant que la feuille de match n'a pas été clôturée par l'arbitre de la rencontre.

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. RIADI Azeddine (19/10/20 à 00h05) confirmant le score du match, les remplacements et la sanction.

La Commission établit une feuille de match avec les informations enregistrées.

Dossier classé.

Match n° 23142518 : Chasseneuil St Georges (2) – ACG Foot Sud 86 (2) en poule C du 24/10/20

Courriels de l'arbitre officiel de la rencontre M. VANWYNSBERGHE Benoît (25/10/20 à 13h59) et du club de Chasseneuil St Georges (26/10/20 à 10h54) signalant la non-inscription des remplacements.

Feuille de match rectifiée par la Commission.

Pour l'erreur qui concerne l'attribution de l'avertissement, le dossier est transmis à la Commission de Discipline pour suite à donner.

Dossier classé.

Match n° 23142519 : Lusignan (2) – Poitiers St Eloi / Beaulieu (1) en poule C du 24/10/20

Courriels des clubs de Lusignan (26/10/20 à 18h04) et Poitiers St Eloi (27/10/20 à 16h59) signalant une erreur sur le score de la rencontre en rubrique à savoir 3 à 0 au lieu de 3 à 1 en faveur de l'équipe de Lusignan (2).

Feuille de match rectifiée par la Commission.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 4

Match n° 22877174 : Coussay (1) – Dissay (1) en poule A du 25/0/20

FMI non parvenue.

La Commission demande aux deux clubs ainsi qu'à M OBIN Jean-Pierre, arbitre officiel de la rencontre **avant le mercredi 04 novembre 2020** les informations suivantes :

- aux deux clubs
 - La composition des équipes (numéro de maillot –numéro de licence –nom et prénom)
 - Les éventuelles blessures.
 - Le nom du capitaine
 - Le nom des arbitres assistants et du délégué
 - Le score de la rencontre
- à l'arbitre
 - Les remplacements
 - Les éventuelles sanctions et blessures
 - Le score de la rencontre

Dossier en instance.

Match n° 22877567 : Brion St Secondin (3) – Croutelle (1) en poule D du 25/10/20

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. DIAS MOREIRA Jean-Philippe (25/10/20 à 17h55) signalant l'arrêt du match à la 45^{ème} minute pour terrain devenu impraticable.

Les frais d'arbitrage de M. DIAS MOREIRA Jean-Philippe sont pris en charge par le District.

Le match sera donné à rejouer à une date ultérieure à fixer.

Dossier classé.

**DEPARTEMENTAL 5****Match n° 22878183 : Availles en Châtelleraut (3) – Colombiers (1) en poule C du 25/10/20**

En raison d'un arrêté municipal à Availles en Châtelleraut (1 seul match le 25/10/20), la rencontre en rubrique a été inversée et a été fixée sur le terrain de Colombiers à 15h.

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. PONTHEU Jérôme (26/10/20 à 11h07) signalant l'arrêt du match à la 45^{ème} minute pour terrain devenu impraticable.

Les frais d'arbitrage de M. PONTHEU Jérôme sont pris en charge par le District.

Courriel du club de Colombiers (25/10/20 à 17h45)

La rencontre n'étant pas allée à son terme, la Commission ne peut pas homologuer le résultat de la rencontre ni faire reprendre le jeu à partir de la 2^{ème} période.

Le match est donné à rejouer entièrement le 11/11/20.

Dossier classé.

Match n° 22878409 : Journet / La Trimouille (1) – Leignes sur Fontaine (2) en poule D du 25/10/20

Match arrêté à la 76^{ème} minute pour terrain devenu impraticable.

Les frais d'arbitrage de M. CODO Ariel sont pris en charge par le District.

Le match est donné à rejouer le 11/11/20.

Dossier classé.

Match n° 22878410 : Jardres (2) – Fleuré (3) en poule D du 25/10/20

Courriels de l'arbitre officiel de la rencontre M. GOSSELIN Sébastien (26/10/2 à 19h00) et des clubs de Fleuré (26/10/20 à 04h55) et Jardres (27/10/20 à 15h52) signalant une erreur sur le score de la rencontre en rubrique à savoir 4 à 0 au lieu de 3 à 0 en faveur de l'équipe de Fleuré (3).

Feuille de match rectifiée par la Commission.

Dossier classé.

Match n° 22878675 : Nieuil l'Espoir (4) – Poitiers Baroc (2) en poule F du 25/10/20

Courriel du club de Nieuil l'Espoir (24/10/20 à 13h44)

2^{ème} forfait de l'équipe de Nieuil l'Espoir (4) (sans déplacement de Poitiers Baroc (2))

Amende de 31€ au club de Nieuil l'Espoir.

DEPARTEMENTAL 6**Match n° 23115902 : Brion St Secondin (4) – Beaumont St Cyr (5) en poule E du 25/10/20**

Courriel du club de Beaumont St Cyr (27/10/20 à 15h04) signalant une erreur dans la composition de son équipe.

Feuille de match établie par la Commission.

Dossier classé.

CHAMPIONNAT FÉMININ DEPARTEMENTAL 1**Match n° 22935102 : Châtelleraut SO (2) – Pays Thénezéen (1) du 25/10/20**

Match arrêté à la 60^{ème} minute pour terrain devenu impraticable.

Les frais d'arbitrage de M. LE COARER Ronan sont pris en charge par le District.

Courriel du club de Châtelleraut SO (26/10/20 à 09h21)

La rencontre n'étant pas allée à son terme, la Commission ne peut pas homologuer le résultat de la rencontre.

Le match est donné à rejouer le 11/11/20.

Dossier classé.

Match n° 22935104 : Migné Auxances (1) - Valdivienne (1) du 25/10/20

Courriel du club de Valdivienne (27/10/20 à 19h29) signalant la blessure de la joueuse Mlle TEIXEIRA MENDES Vanessa (licence n° 1162411852) (pied droit).

Feuille de match rectifiée par la Commission.

Dossier classé.



CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 22935409 : Celles-Verrines / Val Boutonne (1) – ASM (1) du 25/10/20

Courriel de Celles Verrines (25/10/20 à 14h29)

3^{ème} forfait de l'équipe de Celles- Verrines/Val Bout (1) (avec déplacement de l'équipe de l'ASM (1))

Amende de 31€ au club de Celles - Verrines.

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de Celles- Verrines/Val Boutonne (1) est déclarée forfait général à compter de ce jour, les équipes devant la rencontrer seront donc exemptes aux dates prévues au calendrier.

Match n° 22935411 : Lusignan (2) – Stade Poitevin (1) du 25/10/20

Courriel de M. POIDEVIN Denis, arbitre officiel de la rencontre (25/10/20 à 20h21) signalant que la joueuse blessée avait été transportée à l'hôpital.

Blessure déjà inscrite sur la feuille de match.

Dossier classé.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Le 1^{er} Tour du Challenge doit se dérouler les 05/06 décembre 2020

Liste des équipes qui ne sont pas encore engagées dans cette compétition.

ACG FOOT SUD 86 (4) (D6D), L'ENVIGNE (4) (D6B) et POITIERS ASAC (3) (D6E).

Les clubs peuvent engager leur équipe par courriel (messagerie Zimbra) avant le 15/11/20

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

Rencontres des 24 et 25/10/20

Match n° 22876776 : Mirebeau (1) – Châtel. Portugais (2) du 25/10/20 en Départemental 3 Poule A.

Match n° 22935411 : Lusignan (2) – Stade Poitevin (1) du 25/10/20 en Féminine Départemental 1.

Réserve technique non confirmée :

Match n° 22876906 : Civaux (1) – Poitiers Gibauderie (1) en Départemental 3 poule B

DIVERS

Courriel du club de Cernay St Genest :

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriel du club de et Sèvres Anxaumont :

Pris note

Courriel du club de Senillé St Sauveur :

Nécessaire fait (dossier transmis au Grand Poitiers).

Courriels des clubs d'Avanton et Rouillé :

Pris note de l'engagement d'équipes en Challenge Marcel Renaudie.

TERRAINS

Rapport de M. HEE François, arbitre de la rencontre Loudun (1) Nord Vienne (1) en Départemental 2 poule A.
Dossier transmis à la Commission des Terrains et Installations Sportives

**NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISÉE****Rencontres des 24 et 25/10/20****Dossiers classés :****Féminines à 11 Départemental 3 :**

Match n° 22935479 : Moncutant (1) –St Varent / Airvo (1) en poule A
Courriel du club de Moncutant (26/10/20 09h00) signalant un problème de tablette.
Feuille de match papier reçue.

Départemental 5 :

- Match n° 22878403 : Vernon (1) – Savigny L'Evescault / Pouillé Tercé (2) en poule D
La Commission demande au club de Vernon de fournir dès la prochaine rencontre une tablette en état de fonctionnement sous peine d'amende.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.
La présidente, Maryse MOREAU.
Le secrétaire, François PAIREMAURE**



COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

Réunion du mardi 20 Octobre 2020 Procès-verbal n° 3

Président : Mr. Bruno DUPUIS.

Présents : MM. Sébastien AUBINEAU, Jean Michel APERCE, Albert BOUCHET, Ludovic BRUNETEAU, Patrick JALLADEAU, David PLAINCHAMP, Jean Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE, Christian SAVIGNY (président de la commission technique).

Assiste : M. Jordan MORISSON (chargé de mission).

Excusés : MMES. Isabelle TOURRAIS et Morgane CHIGNARD
MM. Faïz AGANAYE (Président de la CDPA), Léo BEULET (Membre CDA et chargé de mission), Hugo CHAMOLEY, Gaël CHARON, Séverin RAGER (CTRA)

Approbation à l'unanimité des PV N° 1 et 2 de CDA du 09 Juillet 2020 et du 24 Septembre 2020.

La CDA adresse ses sincères condoléances au club de SAINT SAVIN suite au décès de Nathan LAVAUD.

La CDA adresse un prompt rétablissement aux arbitres blessés.

La CDA adresse ses félicitations à Morgane CHIGNARD, Elina PLAINCHAMP et Tanguy FLOZE pour leur réussite aux tests écrits et physiques fédéraux.

LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- la CRA concernant les candidatures ligue : Pris connaissance. Le Président a fait le nécessaire auprès de Brandon NEVEUX.
- Corentin CHARRON : Pris connaissance. La CDA accepte évidemment sa proposition de venir aider la CDA suite à son année sabbatique prise au niveau de l'arbitrage.
- Hakim MAHAOUDI : pris connaissance.
- du club de CS CHATAIN : Pris connaissance.
- des clubs de Chasseneuil/Saint Georges et Nouaillé : Pris connaissance. L'arbitre concerné sera convoqué en bureau de CDA.
- du District sur un compte rendu de FMI : pris connaissance. Ecrits indiqués dans le cadre de la réserve technique non adaptés comme tel. La CDA renvoie à la commission sportive pour homologation du score de la rencontre.
- Jacques AUGIS : pris connaissance. Le nécessaire sera fait.
- Jean-Pierre LECOMTE : Pris connaissance.
- Oumar SY : indisponibilité de 6 mois à partir du 01 Octobre 2020.
- Jean-Pierre TARD : pris connaissance.
- Benoit VANWYNSBERGHE : pris connaissance.
- Omrane TADJIDDINE : pris connaissance.
- Vincent DURAND : pris connaissance. Avis favorable.
- Christophe IMBERT : pris connaissance. Le nécessaire sera fait.
- Sébastien AUBINEAU concernant IBN ABDELJALIL Mérouane : pris connaissance.

La CDA officialise et valide les demandes d'année sabbatique demandées par Omrane TADJIDDINE, Thomas PRISCOGLIO et Oumar SY.



CERTIFICATS MEDICAUX

Mathieu ROUSSEAU pour une durée de 4 semaines à partir du 29 Septembre 2020.
 Maxence GUILLEBAULT pour une durée de 3 semaines à partir du 29 Septembre 2020.
 Brandon NEVEUX pour une inaptitude à la pratique du sport le 13 Septembre 2020.
 Simon BO pour une inaptitude à la pratique du sport jusqu'au 11 Octobre 2020.
 Éric EPO IBEL pour une durée de 15 jours à partir du 25 Septembre 2020.
 Franck RONDELOT pour une durée d'un mois à partir du 04 Septembre 2020.
 Astrid BELLI pour la saison 2020-2021.
 Maxime COSTES pour une durée de 15 jours à partir du 07 Septembre 2020.
 Cyrille DROUHAULT pour une durée de 10 jours à partir du 10 Septembre 2020.
 Stéphane GAGNAIRE pour une durée de 9 mois à partir du 10 Juillet 2020.
 Mickael METAYER pour une durée allant du 01 Aout 2020 au 31 Octobre 2020.

Bon rétablissement à eux.

ORGANISATION SUR LES TESTS PHYSIQUES SAISON 2020/2021

Une demande a été faite à Grand Poitiers depuis fin Août et Septembre. En attente d'une réponse à ce jour.

POINT SUR LES ENGAGEMENTS

165 arbitres sont désignables à ce jour sur 180 dossiers en instance.

ORGANISATION GENERALE DE LA CDA POUR LA MANDATURE 2020-2024

Bruno DUPUIS informe les membres de la CDA que Morgane CHIGNARD, Hugo CHAMOLEY et Gaël CHARON rejoignent la CDA.

Bruno DUPUIS demande à Jean- Louis Rideau de procéder à l'élection du Président de la CDA.

La proposition de Bruno DUPUIS en tant que Président est faite à la CDA et acceptée à l'unanimité des présents.

Bruno DUPUIS remercie l'ensemble des membres pour la confiance qui lui est faite et procède à l'élection du bureau.

L'ensemble des membres retenus ont été élus à l'unanimité.

Pour l'organisation de la CDA :

- **Président** : Bruno DUPUIS
- **Vice-Président/délégué** : David PLAINCHAMP
- **Secrétaire** : Ludovic BRUNETEAU
- **Responsables désignations Séniors** : Patrick JALLADEAU. **Adjointe** : Isabelle TOURRAIS
- **Responsable astreinte** : Isabelle TOURRAIS
- **Responsables désignations et observations Jeunes** : Ludovic BRUNETEAU
- **Responsable de la formation** : Albert BOUCHET
- **Responsable des Observations** : Isabelle TOURRAIS
- **Représentant des arbitres au Comité de Direction** : Sébastien AUBINEAU
- **Représentant des arbitres à la commission technique** : David PLAINCHAMP
- **Représentant non arbitre** : Jean Michel APERCE
- **Responsable de l'arbitrage féminin** : Albert BOUCHET
- **Responsables désignations futsal et foot diversifié** : Ludovic BRUNETEAU
- **Représentant de la commission technique à la CDA** : Christian SAVIGNY ou son représentant.



POINT SUR LES DESIGNATIONS SENIORS ET JEUNES

Patrick JALLADEAU nous fait un compte rendu sur les désignations Seniors.

Il nous parle de certains arbitres qui ne facilitent pas le travail de la sous-commission.

Il note l'excellent travail de Maxence GUIN et le remercie pour son aide précieuse.

Ludovic BRUNETEAU fait un compte rendu des désignations jeunes en indiquant qu'à ce jour 17 jeunes sont désignables. 5 d'entre eux sont candidats ligue et 2 candidats JAF.

Certains jeunes sont désignés en seniors depuis le début de saison en Arbitre Assistant 2 en D1.

POINT SUR LES OBSERVATIONS

Rappel :

Pour la saison en cours, les validateurs des observations sont :

D4 et JA : Jean-Louis MANEUF.

D3 - D2 et assistants : Patrick RIVIERE et Bruno DUPUIS.

D1 - D2 - D3 et Assistants : Bruno DUPUIS.

Comme la saison dernière, il est donc retenu que les arbitres de **ligue (R3, AAR1 et AAR2) et de D1** devront réaliser au bénéfice des arbitres Seniors et JA de la Vienne :

- **2 observations en Seniors et 1 observations Jeunes**
- **3 observations en Seniors si souhait de ne pas observer en Jeunes**

Cette décision a pour but que les arbitres de Ligue transmettent leurs compétences techniques et leur savoir aux arbitres du District 86.

Les R3 et les AAR1 et AAR2 devront saisir une indisponibilité de type « Autre désignation » pour faire savoir leur désir d'observer sur une date choisie. La CDA leur recommande de le faire le plus tôt possible (au moins 15 jours avant une date choisie). Un mail leur sera envoyé pour leur expliquer ce fonctionnement.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Il est décidé une mise en place d'un **réfèrent par division**.

Après prise de contact du Président, ont été validés dans leur mission par la CDA pour la saison 2020-2021 :

- D1 : Christophe DESROCHE
- D2 : Frédéric OUVARD
- D3 : Benoit LAVRARD
- D4 : Pascal MOREAU
- AA : Christopher DUPUIS
- JA : Hugo CHAMOLEY

Un mail sera envoyé à chaque arbitre pour expliquer la fonction du réfèrent.

La CDA rappelle qu'un arbitre indisponible le week-end dans sa mission d'arbitre ne peut officier quelle que soit sa fonction dans son club (délégué, arbitre assistant et central).

Patrick RIVIERE rappelle la nécessité de penser au recrutement d'arbitres assistants spécifiques car le nombre est extrêmement restreint au sein de cette catégorie. Un appel sera fait auprès de l'ensemble des arbitres.

Les arbitres honoraires sont toujours en attente de leur licence.



Sébastien AUBINEAU nous fait un bilan sur les dernières formations initiales des arbitres des 03 et 04 octobre 2020. Il rappelle que le coût est de 10 Euros pour les féminines.
La prochaine session sur POITIERS se tiendra au CREPS de BOIVRE du 15 au 17 Janvier 2021.

La CDA rappelle aux arbitres : PV N°454 bis spécial Compte-rendu AG du 29/11/2019

□ 2ème vœu : Arbitre assistant du championnat départemental 4 à départemental 6
Suite à la décision de l'Assemblée Générale du District du 10 juin 2005 à Jardres autorisant, pour un match de Départemental 5 et Départemental 6, un joueur inscrit sur la feuille de match à officier en tant qu'arbitre assistant avec la possibilité de participer à ce match étant lui-même remplacé en tant qu'arbitre assistant par un autre joueur, le Comité propose de l'étendre au championnat départemental 4.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

Prochaine CDA le mardi 01 Décembre 2020 à 18H30 au District de la Vienne de Football

**Le Président,
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,
David PLAINCHAMP**



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du mardi 23 Octobre 2020
Procès-verbal n° 1

GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Président : M. Malbrand Guy

Présents : MM. Patrice Billy, Philippe Baranger, Dominique Giraud, Patrice Hérault, Gilles Raveau

Excusé(s) : MM. Daniel Guerin, Alain Lavergne, Philippe Texier

Approbation du PV n°4 du 31/07/2020

Les propositions de classement transmises à la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de tout l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)
- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

Condoléances :

La CDTIS présente ses plus sincères condoléances suite au décès du père et beau-père de Philippe Texier et Patrice Billy, membres de notre commission

Mise en place de la Commission :

Président : Guy Malbrand

Secrétaire : Patrice Hérault – responsable CRTIS

Secteur 1 & 2 : Guy Malbrand - Dominique Giraud

Secteur 3 & 4 : Patrice Billy – Patrice Hérault

Secteur 5 & 6 : Alain Lavergne

Secteur 7 : Gilles Raveau

Secteur 8 : Philippe Baranger – Daniel Guérin

Secteur 9 : Patrice Hérault

Secteur 10 : Philippe Texier

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE

1.1 CONFIRMATION DE CLASSEMENT

MONTMORILLON – STADE JEAN RANGER – NNI 861650101

Cette installation est classée en Niveau 3 jusqu'au 21/10/2020

La C.D.T.I.S. et CFTIS prennent connaissance de la demande du propriétaire de la confirmation de classement en niveau 3 du 04/08/2020

- Rapport de visite du 20/08/2020 de M. Guy Malbrand, CFTIS

La CDTIS transmet le classement de cette installation à la CFTIS et copie à la CRTIS N-A

**OYRE – STADE MUNICIPAL – NNI 861860101**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 05/07/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 26/08/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 26/08/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes du 02/03/2020

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 5 jusqu'au 05/07/2030**

CHALANDRAY – STADE MUNICIPAL - NNI 860500101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 05/07/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 31/08/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 10/07/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes du 02/03/2020

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6

ST PIERRE DE MAILLE – STADE MUNICIPAL – NNI 862360101

Cette installation était classée en Niveau FootA11 jusqu'au 05/07/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA11 du 02/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 31/01/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes du 02/03/2020

- Rapport de M. Hérault signé du maire en date du 28/09/2020

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA11

PAYROUX – STADE ALAIN DE L'ALLIER – NNI 861890101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 13/07/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 13/07/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes du 02/03/2020

- Rapport de visite de MM. Lavergne et Baranger

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

SCORBE CLAIRVAUX – STADE MUNICIPAL – NNI 86 2580101

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 22/10/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 27/08/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 02/09/2020

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 5**

VELLECHES – STADE MUNICIPAL – NNI 862800101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 09/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 25/09/2020

- Rapport de visite de M. Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

LA PUYE – STADE MUNICIPAL – NNI 862020101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 09/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 17/02/2020

- Courrier du 09/09/2020 de M. Benoit, maire, sur des travaux de sécurisation à réaliser

- Pris note du courrier de M. le maire du 18/09/2020

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

ST CHRISTOPHE – STADE MUNICIPAL – NNI 862170101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/09/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 09/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 18/09/2020

- Rapport de visite de M. Hérault suite à la construction de vestiaires niveau 5 et agrandissement de l'aire de jeu au maximum

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6 et rouvre cet équipement à la compétition officielle**

**ST GEORGES LES BAILLARGEAUX – COMPLEXE SPORTIF – NNI 862220101**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 29/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 18/06/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 18/06/2020

- Attestation de capacité

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 5**

ST GEORGES LES BAILLERGEAUX – COMPLEXE SPORTIF annexe – NNI 862220102

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 18/06/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 18/06/2020

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

VERNON – STADE MUNICIPAL – NNI 862480101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 18/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 18/09/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes datée du 22/09/2020
- Rapport de visite du 18/09/2020 de M. Raveau, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

MILLAC – STADE MUNICIPAL – NNI 861590101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 03/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 03/09/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes datée du 30/09/2020
- Rapport de visite du 18/09/2020 de M. Lavergne, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

LA VILLEDIEU DU CLAIN – STADE MAURICE BESSERON – NNI 862900101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 08/10/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 08/09/2020

- AOP pour 299 personnes datée du 23/07/2020
- Rapport de visite du 18/09/2020 de M. Raveau, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

COUSSAY – STADE MUNICIPAL – NNI 860850101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 28/08/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 12/02/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes datée du 24/08/2020
- Rapport de visite du 18/09/2020 de M. Billy, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

MOUSSAC – STADE DU MOULIN CHAUVET – NNI 861840101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06 /2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 11/02 /2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 11/02/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes
- Rapport de visite du 02/09/2020 de MM. Lavergne et Baranger, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

LE VIGEANT – STADE MUNICIPAL – NNI 862890101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 02/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 02/09/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes
- Rapport de visite du 02/09/2020 de MM. Lavergne et Baranger, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**



LES ROCHES PREMARIE ANDILLE – STADE MUNICIPAL – NNI 862090101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 15/10/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 16/06/2020

- AOP pour 299 personnes du 15/10/2020
- Rapport de visite du 16/06/2020 de M. Raveau, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

1.3 CHANGEMENT DE NIVEAU de CLASSEMENT

SMARVES – STADE MARCEL BERNARD – NNI 862630101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/08/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de changement de classement en niveau 5 du 23/10/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 23/10/2020

- Mise aux normes des vestiaires suite à AP du 24/09/2020
- Rapport de visite du 23/10/2020 de MM. Hérault et Malbrand

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 5**

RETRAITS DE CLASSEMENT ou en SOMMEIL

DANGE – stade Pierre Marie – mis en sommeil

ANCHE – mis en sommeil

MONTREUIL BONNIN – stade municipal NNI 861660101 – mis en sommeil

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENT INITIAL

LENCLOITRE – STADE JEAN ROUILLARD – NNI 861280101

Cette installation n'était pas classée en Niveau E5

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement initial en niveau E 5 du 14/10/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 14/10/2020 :

AP du 05/11/2019

Eclairage moyen horizontal : 150 Lux

Facteur d'uniformité : 0,72

Rapport Emin/Emaxi : 0,55

Les résultats sont éloignés de l'avis préalable (175 lux)

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5 jusqu'au 23/10/2022**

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

SMARVES – STADE MARCEL BERNARD – NNI 862180101

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 16/09/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E 5 du 25/08/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 25/08/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 178 Lux

Facteur d'uniformité : 0,8

Rapport Emin/Emaxi : 0,68

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5**

**CIVRAY – STADE BEAUSEJOUR – NNI 860780101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 13/03/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E 5 du 27/08/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 23/07/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 176 Lux

Facteur d'uniformité : 0,74

Rapport Emin/Emaxi : 0,53

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5**

LOUDUN – STADE SYE JEAN TURSINI – 861370101

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 25/03/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 21/09/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 02/09/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 184 Lux (minimum 200Lux pour E4)

Facteur d'uniformité : 0,73

Rapport Emin/Emaxi : 0,54

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose **un niveau E5 travaux**

BUXEROLLES – STADE ANDRE MESSY – NNI 860410201

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 16/05/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E 4 du

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 29/09/2020

Eclairage moyen horizontal : 224 lux

Facteur d'uniformité : 0,7

Rapport Emin/Emaxi : 0,5

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose **un niveau E4 (Attention coefficient et rapport limites)**

PAYROUX – STADE ALAIN DE L'ALLIER – NNI 861890101

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 06/05/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E 5 du 31/08/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 23/07/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 124 Lux

Facteur d'uniformité : 0,8

Rapport Emin/Emaxi : 0,62

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5**

LA ROCHE POSAY – STADE DU BREUIL – NNI 862070101

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 22/02/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E 5 du 30/09/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 30/09/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 191 Lux

Facteur d'uniformité : 0,65

Rapport Emin/Emaxi : 0,42

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS **ne peut classer en niveau E5**

VIVONNE – STADE MUNICIPAL ANNEXE – NNI 862930102

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 05/03/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E 5 du

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives



(CDTIS) faisant suite à la visite du 25/08/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 143 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,48

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5**

AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

NAINTRE – Courrier de Mr Dominique Chaine du C.A.Grand Chatellerault

- Remerciements

THURE BESSE – Mail du 17/08/2020 à 19h34 pour accord prêt équipement à St Christophe

- Transmis à la Ligue, Vincent Vallet

AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

COUSSAY – Stade Berthonniere – NNI 860850101

- Attestation de capacité de 299 personnes du 24/08/2020

OUZILLY – Stade Ours de la Placette – NNI 861840101

- Attestation de capacité de 299 personnes du

Remerciements

RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

AVAILLES LIMOUZINE – Stade Elizabeth Loisel – NNI 860150101

- Rapport de Mr Truton Thor sur un problème de douche dans le vestiaire arbitre

Transmis au club

CONTRÔLE DE STADE, VISITES OU RENDEZ-VOUS DISTRICT ET MAIRIE – AVIS PRÉALABLE

JARDRES – Projet de vestiaires niveau 5 et club house

- Après étude du dossier, des points sont à revoir : surface hors sanitaire vestiaire arbitres et son positionnement

Avis préalable en attente de réponses

DIVERS

■ Courrier de la Mairie d'Archigny sur le stade Thevenet

- Pris note – Remerciements

■ SMARVES – Stade Marcel Bernard

- Courrier du maire par mail du 24/09/2020 suite à la visite de Mr Hérault sur site
- Plan des vestiaires avec modification pour niveau 5. Avis favorable
- Courrier de « mise en travaux » du 25/09/2020 avec une date de fin au 27/10/2020

■ SENILLE – Stade Paul Baron

- Rapport de visite de M. Hérault signé du maire en date du 14/09/2020

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président, Guy Malbrand



COMMISSION DE L'ÉTHIQUE ET DE LA PRÉVENTION

Réunion du mardi 20 Octobre 2020
Procès-verbal n° 1

Président : M. COLIN

Présents : MME BARAUDON
MM. ARTUS, CANTET, NICOLAS, GALLAIS, GIRAUD, PETONNET, LAGRANGE, GAULT

Excusés : MM. FRAUDEAU, VERGNAUD

PREMIÈRE RÉUNION POST COVID

La Commission de l'Ethique se réunit pour la première fois depuis le confinement et depuis la reprise de la présente saison 2020/2021.

Elle se tient bien évidemment avec les règles sanitaires d'usage.

Notre précédente réunion date du 24 février. La suivante, programmée le 17 mars n'eut pas lieu pour cause de confinement.

Adeline Uranga est présente parmi nous pour nous donner des informations de début de saison sur la situation footballistique de notre District.

La composition des commissions est renouvelée pour la mandature en cours.

Le District a fait appel sur son site à des candidatures. M. Sylvain Giraud, Président de St Eloi, rejoindra les rangs de la Commission de l'Ethique.

La saison est redémarrée, avec un constat sur le nombre de licenciés, en diminution de 600 par rapport à la saison 2019/2020.

Il semble qu'il y ait une perte de mobilisation sur les activités sportives du week-end. Un problème structurel dans les clubs qui ont du mal à engager des équipes à 11, y compris chez les jeunes.

La concurrence avec les sports en salle se fait ressentir. La notion de plaisir de nos championnats est semblait-il absente, laissant trop de place aux résultats.

Quelques problèmes de discipline ont été relevés avec des clubs urbains.

TOUR DE TABLE

Les membres de la Commission sont invités à s'exprimer sur nos ressentis, personnels et sportifs, de la saison écoulée, à faire part de nos réflexions et de nos attentes pour la saison en cours.

Daniel Colin souhaite la bienvenue à Roger Gault, qui a fait part au District de son désir de rejoindre notre Commission. Il en est bien évidemment remercié.

La saison sportive sera particulière et probablement perturbée. Les membres expriment des craintes, mais aussi leur optimisme à poursuivre les actions en cours, engagées la saison dernière, mais non abouties.

La remise des challenges de la saison 2019/2020 n'a pu se réaliser et une nouvelle saison redémarre avec des incertitudes quant à la pandémie et aux traditionnelles intempéries d'hiver.



Les challenges seront maintenus, mais il nous reste, eu égard à ces incertitudes, à définir un cadre exceptionnel, et conduire nos réflexions (une remise finale, pas de remise intermédiaire, plus de récompensés, une situation de classement à mi-parcours pour information, etc...), Ces choix seront définis prochainement.

La Commission de l'Ethique repose la question sur l'avancement de notre kakémono. Le projet date de la saison 2018/2019. Il repose sur les 7 lettres du mot RESPECT. L'information figure au PV N°6 du 21 février 2018.

Nous avons aussi finalisé nos travaux sur les chartes dès février 2020. Nous devons présenter nos travaux fin mars. Nous attendons désormais une autre date pour avancer sur ce dossier.

ORGANISATION DE LA COMMISSION

Compte tenu des échanges précédents, qui ont pris le temps nécessaire à la remise en route de notre Commission, l'organisation de cette dernière pour la saison en cours se fera lors de la prochaine réunion,

Prochaine réunion le mardi 24 Novembre 2020 à 18h au District de Football.

**Les secrétaires,
Dominique Artus et Dominique Cantet**



UNAF 86

ASSEMBLEE GENERALE du samedi 19 septembre 2020 Procès-verbal

- Président : M. LAVAUD M.
Présents : MMES AUBOURG A, RAKOTOHARISOA J.,
MM. AUBINEAU S., AUGER L, BAJOUX J.-C, BERNARD V, BRISSONNET J.-P,
BRUNETEAU L, CHARUAULT C, COUSIN M, DUPUIS B, DUPUIS C, DURAND V, FAVARD
F, FONTAINE J.-C, FRECHIN E, GALLAS A, GALLOT P, GROLLEAU G, LAVRARD B,
LECOMTE J.-P, MAINGUENEAU J, MARTEAU C, PARNAUDEAU P., M. PLAINCHAMP D.,
M. POHIN P, POIDEVIN D., RICROS N, M. RIVIERE P
- Excusé(s) : Maître VIOLETTE L, Maître PENOT M,
MM. BOISGROLLIER J., BOUCHETA., BOUILLAUD G., CHARON G., COLIN D., DANIEL D.
DOUSSELAIN M., FLEURIAUD Q., HEBRAS M., IMBERT C, KAES J.-Y., LAVAUD N,
MIGNON F., OYONO MENGUE A, PAYNOT N., PRISCOGLIO T., RENOULLEAU J.,
RIDEAU J.-L, TAILLET L, M. TRUTON T
- Invité(s) : MM. BOISSON J. (Maire de VOUNEUIL-SUR-VIENNE)
BASQ S. (Président du District)
DUPUIS B. (Président de la CDA)
LE DREAU C. (Président du Club de VOUNEUIL-SUR-VIENNE)
MARTEAU C. (Représentant UNAF Régionale)

Approbation du PV du 24 Mai 2019

VIE DE L'AMICALE

Une minute de silence est respectée suite aux décès de membres des différentes composantes du Football.

Remerciements au Club de VOUNEUIL-SUR-VIENNE, et surtout à Monsieur LE DREAU Christian (Président du Club de la Commune, et à Monsieur BOISSON Johnny, Maire de la Commune de VOUNEUIL-SUR-VIENNE) pour le prêt de la salle, ainsi qu'à Monsieur POITEVIN Denis pour son investissement pour l'organisation de la réunion.

L'UNAF 86 compte à ce jour **155** adhérents. (+17 par rapport à la saison dernière).

L'UNAF Régionale compte à ce jour **1307** adhérents. (+467 par rapport à la saison dernière).

L'UNAF Nationale compte à ce jour **12 974** adhérents.

RAPPORT MORAL

Le rapport moral est fait par la Secrétaire Madame Alice **AUBOURG**. Approbation du PV. Son contenu sera ajouté au PV de la réunion.



BILAN FINANCIER

Le rapport financier est fait par le trésorier, M.Gilles GROLLEAU.

M. Gilles GROLLEAU nous présente un bilan financier très détaillé, avec toutes les sorties financières différentes (dépenses diverses, déplacements, ...).

BILAN FINANCIER au 26 août 2020 (+5626,05 euros)

Les comptes sont vérifiés par MME Elina PLAINCHAMP et M. Bruno DUPUIS.
Ils sont approuvés à l'unanimité.

M. Gilles GROLLEAU nous présente aussi le budget prévisionnel de la saison à venir. Il est adopté à l'unanimité.

COTISATION

La cotisation pour la saison 2020-2021 sera de **31 euros** pour les **membres actifs**, et de **22 euros** pour les **membres honoraires**.

Augmentation de la cotisation pour les membres actifs et pour les membres honoraires de 1€ pour la Saison 2021-2022.

Le nouveau montant adopté à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORT JURIDIQUE ET DISCIPLINE

M. Patrick RIVIERE nous fait part des dossiers qui lui sont parvenus cette saison.
Cinq alertes agressions sur le Logiciel SAGES, tous non-adhérents à l'UNAF. C'est trop !

Ils ont été agressés lors de différents matchs de niveau départemental.

Concernant le dossier de Monsieur Fabrice MIGNON, il est toujours en cours pour les intérêts civils.

ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR UNAF 86

Composition du bureau de vote :

Président : M. PLAINCHAMP D

Assesseurs : M. BERNARD V, M. FONTAINE J-C

Liste des candidats :

AUBOURG Alice
AUBINEAU Sébastien
AUGER Ludovic
BOUCHET Albert
BRUNETEAU Ludovic
DUPUIS Christopher
DURAND Vincent

GALLOT Patrick
GROLLEAU Gilles
LAVAUD Marc
MAINGUENEAU Jonathan
PARNAUDEAU Pascal
POHIN Patrick
RIVIERE Patrick



FAVARD Florent
GALLAS Anthony

TRUTON Tohr

Résultat du vote :

Nombre de votants : 37
Vote blanc : 0
Vote nul : 0

Exprimés : 37 dont 7
pouvoirs
Non- votants : 0

AUBOURG Alice	37
AUBINEAU Sébastien	36
AUGER Ludovic	37
BOUCHET Albert	37
BRUNETEAU Ludovic	32
DUPUIS Christopher	37
DURAND Vincent	35
FAVARD Florent	37
GALLAS Anthony	37
GALLOT Patrick	35
GROLLEAU Gilles	37
LAVAUD Marc	34
MAINGUENEAU Jonathan	37
PARNAUDEAU Pascal	37
POHIN Patrick	36
RIVIERE Patrick	32
TRUTON Thor	37

Tous les candidats sont élus.

Après une brève délibération, une proposition a été faite à l'Assemblée de M. MAINGUENEAU Jonathan et M. RIVIERE Patrick en Coprésidence.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Élus à l'unanimité, Monsieur MAINGUENEAU J. et Monsieur RIVIERE P. sont Coprésidents.

INTERVENTION DES PRÉSIDENTS

Prise de parole de M. MARTEAU Christophe, Représentant UNAF Régionale.

Prise de parole de M. DUPUIS Bruno, Président CDA.

Prise de parole de M. BASQ Stéphane, Président du District de la Vienne.

Prise de parole de M. PLAINCHAMP David, Représentant des Arbitres au Comité Directeur Du District de la Vienne. (Ci-joint, son intervention)

« J'ai commencé l'arbitrage en 1999 et bien vite j'ai connu l'Amicale par le biais de mon beau-père M. Guy BOUILLAUD puisque je venais participer aux matches de foot où l'Amicale participait en foot loisirs.

Du coup, j'ai rencontré des personnes motivées et motivantes et notamment Monsieur Marc LAVAUD qui allait devenir en 2000 le nouveau Président de l'Amicale Vienne.

Je me présentais alors au bureau et était élu Secrétaire, poste que j'allais occuper pendant quatre mandats jusqu'en 2016 avant de laisser ma place pour mon dernier mandat à Mme Alice AUBOURG, tout en gardant une position de membre du bureau et notamment de par ma fonction de Représentant des Arbitres au Comité de Direction depuis 2012.



Cette fonction que j'exerce depuis deux mandats m'a permis de défendre du mieux possible les intérêts de l'Arbitrage même si parfois il est dur de faire accepter ses décisions tout comme pour les techniciens ou les dirigeants mais là aussi la démocratie permet de résoudre la majorité des problèmes.

Je laisse à mon successeur M. Sébastien AUBINEAU le soin de reprendre le flambeau pour continuer à défendre l'intérêt des Arbitres mais aussi l'intérêt général.

J'ai passé 20 super années au sein du bureau ou malgré quelques débats parfois envolés la démocratie participative est toujours sortie gagnante notamment grâce à notre Président pendant ces 5 mandats M. Marc LAVAUD que je tenais à remercier pour son soutien et l'amitié profonde qui nous lie et qui a fait que nos relations ont toujours été professionnelles mais surtout respectueuses et chaleureuses.

Les nombreuses manifestations Départementales et Régionales ont toujours été représentées par l'Amicale grâce à son combat quotidien pour faire valoir ses droits et ses devoirs fondamentaux.

Je quitte le bureau de l'Amicale avec le sentiment du devoir accompli dans l'amitié et le respect même si les petits repas d'après réunion me manqueront aussi car représentatifs aussi de l'état d'esprit de convivialité qu'est une Amicale.

Je reste et resterai toujours le premier défenseur des valeurs prônées par l'Amicale. »

Monsieur David PLAINCHAMP

Le Président,
Monsieur Marc LAVAUD

La Secrétaire de séance,
Madame Alice AUBOURG